

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

M23-008502

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7941 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ZAKHRIF SADI

Date de naissance : 25/06/1961

Adresse : 25 RUE TMAAROUZ ART 20 CASA

Tél. : 0661 593659 Total des frais engagés : 4957 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

**Docteur Dafir EL BARDAI**  
OPHTHALMOLOGISTE  
219, Bd. Zerkouni - Rés. El Badaï  
Maârif - CASABLANCA  
Tel: 05.22.94.95.39 / 06.61.17.72.01

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19 JUIN 2023

Nom et prénom du malade : ZAKHRIF SADI Age : 62 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : lentil qab VL+VI Mr. baba ouien

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 21/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19 JUIN 2023	CS	- 300.00		 <b>Docteur Daniel EL BARDI</b> 216 Bd. Zekkouri - Rés. El Bardi Casablanca Maroc Tel: 05.22.94.05.22

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
N° <u>AL 100012 Zohry Khadidja</u> <b>Pharmacie les Arênes</b> 5, Rue Jalal Eddine Sayoun Quartier Racine Tél 05 22 36 28 74 - Casablanca	<u>19/06/23</u>	<u>157,- 00</u>

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>Optique Mille pour cent Optométriste &amp; Opticien</i>	20 06 2023					4500 DH

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

### **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# Optique 1000%

Opticien - Optométriste

Facture : N° 003949

Date : 20-06-2023

Mr : LAKHRIF SAID

Docteur : EL BARDAI

Type des Verres : PROGRESSIF. OXYMIX

AR

Monture : PLASTIC 1000

\* Vision de Loin :

OD Axe 80 Cyl -1 Sph +2,75 1750

OG Axe 95 Cyl -1 Sph +2,75 1750

\* Vision de Prés :

OD Axe Cyl Sph

OG Axe Cyl Sph

Add : 3 ADD

Montant : 4500

Optique Mille pour cent  
Optométriste & Opticien

Rue de la Ville - Casablanca

N°425 Centre-Ville Bd Anglais - Casablanca

ICE : 001834000001810 - IF : 018345 - R.C : 242426

T.P : 023451 - Patente : 30057211 - INP : 91023705

# Docteur EL BARDAI Dafir

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Strabismes, Micro-Chirurgie, Lentilles  
Angiographie, Laser

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse. FRANCE

Ex. Chef de Service d'Ophtalmologie  
de l'Hôpital Hassan II des Spécialités. Laâyoune

الدكتور البرداعي ظافر

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهريّة، العدسات

تقطيع الأوعية، الأزرار

طبيب داخلي سابقًا بمستشفيات تولوز. فرنسا

طبيب رئيسي سابقًا لقسم أمراض وجراحة العيون  
بمستشفى الحسن الثاني للإختصاصات. العيون

19 JUIN 2023

Casablanca, le .....

الدار البيضاء، في

Mr Sid LAKHRI

Correction opht. XL + V.2  
Cravate Longue  
 Vers corneaux progressifs, fort +  
 Il progressif + antireflet

Optique Mille pour cent  
Optométriste & Opticien

$$O\text{pt} = (80 - 1,00) + 2,75 \cdot 20 + 3,00$$

$$O\text{G} = (95 - 1,00) + 3,00 \cdot 20 + 3,00$$



219، شارع الزركوني - إقامة البرداعي - المعارييف - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 94 95 39 - المستعجلات : 06 61 17 72 01

219, Bd ZERKOUNI - Résidence EL BARDAI - Maârif - Casablanca - Tél. : 05 22 94 95 39 - Urgences : 06 61 17 72 01

I.C.E.: 001862826000041 - I.N.P.: 091048249

# Docteur EL BARDAI Dafir

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Strabismes, Micro-Chirurgie, Lentilles  
Angiographie, Laser

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse. FRANCE

Ex. Chef de Service d'Ophtalmologie  
de l'Hôpital Hassan II des Spécialités. Laâyoune

الدكتور البرداعي ظافر

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهريّة، العدسات

تخطيط الأوعية، لازر

طبيب داخلي سابقًا بمستشفيات تولوز، فرنسا

طبيب رئيسي سابقًا لقسم أمراض وجراحة العيون  
بمستشفى الحسن الثاني للإختصاصات. العيون

Casablanca, le ..... 19 JUIN 2023 ..... الدار البيضاء، في

Mr Said LAKHRI F



Ode + oc



Crema

157,00

(3P)

Thealor



1 flk

4+/-  
x Trois mls

Am ALLOUCH Zahy Khadidja  
Pharmacie les Arènes  
5, Rue Salil Eddine Sayouri  
Quartier Racha  
05 22 36 28 24 - Casablanca

Docteur Dafir  
OPHTHALMOLOGISTE  
210.00. ZERKOUNI - RES. EL BARDAI  
Tél. 05.22.94.95.39 / 06.61.17.33  
Maârif - CASABLANCA